



Hervé MARTY, Professeur de Yoga, et Sylvie BRISSAUD sont excusés.

## 1 RAPPORT MORAL depuis 2016.

Après 6 années de Présidence de l'association, Gérard informe l'assemblée de son souhait de ne pas renouveler son mandat à l'issue du présent exercice.

Il retrace brièvement les améliorations apportées au fonctionnement de l'association durant ces 6 derniers exercices :

- **Mise en place de nouveaux moyens de communication :**
  - **Site gafgrillon.fr** permettant une communication continue vers **tout public**, adhérent ou non à l'association. Cet outil a permis à un grand nombre de personnes de découvrir l'association, les cours et leur horaire, les tarifs pratiqués et toutes les informations utiles pour l'adhésion, les essais ...
  - **Page FACEBOOK** orientée vers **les adhérents** et les associations locales, sert plus particulièrement à donner des informations du quotidien, telles que l'annulation de cours, le rappel de certaines règles, ...
  - **Banderoles** positionnées en bordure de route sur le rond-point à l'entrée de Grillon, attire l'attention des usagers et constitue un rappel efficace, en renvoyant sur le site et sur Facebook pour plus d'informations
  - **Dépliant accrocheur et détaillé.** Distribué dans les commerces des 22 communes de l'enclave et du pays de Grignan, et mis à disposition des adhérents pour faire connaître l'association. Cette année nous avons pu obtenir la collaboration bénévole d'un excellent graphiste professionnel ( **Jack Dumont**). La valeur ajoutée de son travail a permis une bonne relance de la souscription, estimée pour environ 20% de l'accroissement de nos adhésions cette année.
  - **Création de manifestations spécifiques :** spectacle de fin d'année des enfants, animation halloween et participation aux activités communales (foire annuelle, Téléthon, ...) selon nos disponibilités.
- **Simplification des adhésions.**

Pour faciliter les adhésions, et en s'appuyant fortement sur le Point Info Jeunesse de Grillon, nous avons :

- **Suppression de mesures administratives :**
  - **le certificat médical** inutile pour notre activité, il encombrait sans raison les cabinets médicaux déjà bien chargés à la saison de la rentrée,
  - **la photographie** constituant aussi une charge inutile pour les adhérents, et préférant faire confiance au civisme des adhérents.
- **Pris en charge des inscriptions sur les lieux des cours**, en complément du Point Info Jeunesse de Grillon grâce à la création d'un logiciel permettant de réaliser leur synthèse en toute sécurité.
- **Création de nouveaux cours** pour attirer de nouveaux adhérents en complément des cours habituels :
  - **Zumba adultes et enfants**, à l'attention d'un public jeune et dynamique
  - **Yoga**, pour compléter une gamme de gymnastique douce,
  - **Pilâtes**, pour tenter de soulager les cours donnés à Grillon en raison de leur grand succès,
  - **Cirque enfants** constituant une exception régionale.

**La politique tarifaire digne d'une association familiale a été poursuivie en conservant une seule cotisation forfaitaire pour ouvrir l'accès à tous les cours. L'augmentation des tarifs n'a pas dépassé 10% en 6 ans.**

- **Gestion de la crise COVID.** Nous avons suivi scrupuleusement les instructions Gouvernementales obligeant la fermeture des cours ou permettant leur réouverture partielle sous conditions malgré un effectif du Conseil d'Administration réduit en raison de démissions (Secrétaire, Trésorière) sans pouvoir pourvoir à leur remplacement, les assemblées générales n'étant pas envisageables.

**Grâce au dévouement des Professeurs**, nous avons pu donner gratuitement des cours par internet et dès que cela fut possible, en extérieur.

**2 COMPTES de l'Association**

<b>COMPTE DE RESULTATS D'EXPLOITATION</b>				
<b>ANNEE : 2021 / 2022</b>		<b>ASSOCIATION FAMILIALE DE GRILLON</b>		
CHARGES	TOTAL	N°	PRODUITS	TOTAL
ACHATS	287 €	70	PRODUITS	22 500 €
SERVICES EXTERIEURS	651 €	74	SUBVENTIONS, DONNS	890 €
CHARGES DE PERSONNEL	23 733 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	- €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	139 €
<b>TOTAL :</b>	<b>24 801 €</b>		<b>TOTAL :</b>	<b>23 529 €</b>
<b>Résultat</b>				<b>-1 271 €</b>
<b>Situation de trésorerie</b>		CC	Livret	
02/09/2021	1 920 €		22 037 €	23 957 €
02/09/2022	2 534 €		20 152 €	22 686 €
Différence trésorerie				<b>-1 271 €</b>

Le compte d'exploitation 2019/2020 avec 250 adhésions s'est soldé par un excédent d'exploitation de de 9753 € grâce au non remboursement des cours supprimés consenti par la plupart des adhérents.

Ce résultat a permis d'absorber la perte d'exploitation de 8279 € en 2020/2021 due à la gestion du Coronavirus et permet aussi d'absorber la perte de 1271 € de l'exercice 2021/2022, sans mettre en péril l'Association.

VOTE COMPTE D'EXPLOITATION 2021/2022 : POUR à l'unanimité

### 3 Budget PREVISIONNEL 2022/2023

Budget prévisionnel					
ANNEE : 2022 / 2023			ASSOCIATION FAMILIALE DE GRILLON		
N°	CHARGES	TOTAL	N°	PRODUITS	TOTAL
60	ACHATS	700 €	70	PRODUITS	36 150 €
61	SERVICES EXTERIEURS	850 €	74	SUBVENTIONS, DON	- €
63	IMPOTS ET TAXES	700 €			
64	CHARGES DE PERSONNEL	33 350 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	- €
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES	550 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL :	36 150 €		TOTAL :	36 150 €

Le prévisionnel a été bâti sur la base de 200 adhésions. Cet objectif semble réalisable ayant à ce jour 170 adhésions. Ce qui permettrait l'équilibre du budget.

Les réserves actuelles de l'association permettront d'assurer la reprise des cours.

L'effort de communication de l'Association doit se poursuivre pour réunir un maximum d'adhérents ce qui nous permettra de conserver le niveau de prestations actuel et même de l'améliorer.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un budget **prévisionnel** :

- Achats (700 €) : par exemple, de petits matériels, fournitures bureau, réception...
- Services extérieurs : assurances, frais bancaires, communication, site internet..
- Impôts et taxes : SACEM
- Charges de personnel, le poste le plus important 33 350 € correspondant aux salaires des professeurs des prestations de ménage de la salle soumis aux cotisations URSSAF.
- Charges exceptionnelles (550 €) : remboursement de cotisation, dons téléthon..
- Produits 36150 € ce poste correspond au montant prévisionnel des cotisations perçues pour 200 adhésions.

Pour mémoire, l'Association ne bénéficie pas de subventions en espèces, mais la salle des fêtes est mise à disposition gratuitement par la Municipalité de Grillon avec les prestations

de chauffage, eau, éclairage ... ce qui représente une subvention en nature de l'ordre de 4500 € par an selon la Municipalité.

VOTE BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022 : POUR à l'unanimité

#### **4 ELECTION MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le CA a été amputé de plusieurs de ses membres depuis la période Covid. Actuellement, 7 personnes sont membres du conseil d'administration. D'autre part, notre président souhaite ne pas renouveler sa fonction de président, deux nouveaux membres intègrent le conseil d'administration.

Mme Laurence DENY et Mme Marie Noëlle FERRER rejoignent le CA qui était constitué de Gérard AIT-KHEDACHE, Josiane BARROS, Sylvie BRISSIAUD, Jacqueline CHARMASSON, Liliane ROIRON, Odile FORT, Mireille REY.

Le CA reste ouvert à toute nouvelle candidature.

VOTE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DU CA : POUR à l'unanimité.

#### **Questions diverses**

Tavaux prévus de la salle des fêtes.

Monsieur DAYDE précise que les travaux devraient commencer en mars 2023 avec un terme prévu pour le mois de décembre 2023. Le président rassure les adhérents par le fait que nous avons l'accord de la mairie pour l'utilisation de la salle multi-activités de l'école de Grillon qui permettra d'effectuer les cours du soir à partir de 18h30 et les mercredis après-midi. Une demande d'utilisation de la **Maison des Chrétiens** a été faite, pour donner les cours en matinée des mardis et jeudis, son Président a donné un avis favorable, mais l'accord est soumis au vote de son Conseil d'Administration lors d'une prochaine réunion.

Nous remercions particulièrement Monsieur Alain Delaye de l'accueil qu'il nous a réservé et nous espérons vivement que cette opération soit possible.

L'assemblée se termine à 21 heures 10 par des échanges amicaux autour d'un agréable buffet.

**Le Rapporteur de séance**

Mireille REY

**Le Président de séance**

Gérard AIT-KHEDACHE